



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**  
CONSEIL COMMUNAL

St-Légier, le 27 juin 2013

**Préavis N° 09/2013 concernant  
la gestion et les comptes 2012  
du Fonds culturel Riviera**

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 24 juin 2013 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 09/2013,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix moins 2 abstentions les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Adopter les comptes 2012 du Fonds culturel Riviera.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 24 juin 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

Anne Morier



La secrétaire

Chantal Colagioia